



## COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE POUR L'ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 DU 3 DÉCEMBRE 2024**

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Ignace-de-Stanbridge, tenue mardi le troisième (3<sup>e</sup>) jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre à 19h15, au Centre communautaire Albert Santerre, situé au 857, chemin St-Ignace à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

---

#### **Sont présents**

Mme Sonya Lapointe, conseillère # 1  
M. André Choinière, conseiller # 2  
Mme Annie Préfontaine, conseillère # 3  
Mme Myriam Falcon, conseillère # 4  
M. Ghislain Quintal, conseiller # 5  
M. Éric Rioux, conseiller #6

#### **Sont absents**

Formant quorum, sous la présidence de Madame Dominique Martel, agissant à titre de présidente d'assemblée

Greffier d'assemblée : Nicolas Turgeon-Morin

---

***L'avis de convocation a été signifié comme prévu au Code municipal. Un avis public a dûment été affiché aux deux endroits prévus par le conseil municipal.***

Ouverture de la séance à 19 h15, Madame la mairesse Dominique Martel déclare la séance ouverte. Elle constate le quorum et l'on procède selon l'ordre du jour.

#### **1.ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2025, 2026 ET 2027**

#### **2.APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025, 2026 ET 2027**

#### **3.PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

#### **4. CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE**

---

#### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025, 2026 ET 2027**

2024.12220

IL EST PROPOSÉ PAR André Choinière  
APPUYÉ PAR Myriam Falcon  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE l'ordre du jour proposé le 3 décembre 2024, soit approuvé tel que présenté.  
ADOPTÉE

#### **2. APPROBATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025, 2026 ET 2027**

2024.12221

IL EST PROPOSÉ PAR Myriam Falcon  
APPUYÉ PAR Éric Rioux

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI**

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE ce conseil adopte conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le programme triennal d'immobilisations de la municipalité pour les trois (3) années subséquentes comme suit :

<b>Plan triennal d'immobilisations (PTI)</b>			
<b>(2025-2026-2027)</b>			
<b>2025</b>			
<b>Route</b>	<b>Description des travaux</b>	<b>Montant</b>	<b>Subvention</b>
1 <sup>er</sup> Rang Nord	Traitement de surface	436 625 \$	(à confirmer)
2 <sup>iem</sup> rang sud	Travaux de rapiéçage mécanisé, drainage et de fossés	1 966 716 \$	(à confirmer)
2 <sup>iem</sup> rang sud	Frais incidents	480 384 \$	(à confirmer)
Rang de l'église nord	Travaux de resurfaçage	261 975 \$	(à confirmer)
Rang de l'église nord	Travaux de resurfaçage	280 688 \$	(à confirmer)
Centre-communautaire	Travaux de rénovation	417 000 \$	291 000 \$
<b>TOTAL</b>		<b>3 843 388,00 \$</b>	<b>291 000,00 \$</b>
<b>2026</b>			
<b>Route</b>	<b>Description des travaux</b>	<b>Montant</b>	<b>Subvention</b>
2 <sup>iem</sup> rang nord	Travaux de rapiéçage mécanisé, drainage et de fossés	3 250 000 \$	(à confirmer)
Chemin Mystic	Resurfaçage	214 500 \$	(à confirmer)
Chemin Wal-bridge	Resurfaçage	57 750 \$	(à confirmer)
Chemin Duhamel	Resurfaçage	17 500 \$	(à confirmer)
<b>TOTAL</b>		<b>3 539 750,00 \$</b>	<b>(à confirmer)</b>
<b>2027</b>			
<b>Route</b>	<b>Description des travaux</b>	<b>Montant</b>	<b>Subvention</b>
Ch. Gingras	Correction du drainage, ajout fossés. Prix à déterminer	814 000 \$	(à confirmer)
Rang de l'église Nord	Resurfaçage	166 500 \$	(à confirmer)
<b>TOTAL</b>		<b>980 500,00 \$</b>	<b>(à confirmer)</b>

ADOPTÉE

**3. PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**

**4. CLÔTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE**

2024.12222

ATTENDU QUE l'ordre du jour est épuisé ;

IL EST PROPOSÉ PAR Sonya Lapointe

APPUYÉ PAR Ghislain Quintal

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

QUE le conseil déclare la clôture de la présente séance extraordinaire ;

Il est 19h21.

ADOPTÉE

MUNICIPALITÉ DE SAINT-IGNACE-DE-STANBRIDGE  
COMTÉ DE BROME-MISSISQUOI

\_\_\_\_\_  
Dominique Martel  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Nicolas Turgeon-Morin  
Directeur général/greffier-trésorier

Je, Dominique Martel, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Dominique Martel, mairesse